

Dossier Belval: le Mouvement écologique (Méco) ne décourage pas Blanche Rage et les sept années de projet de loi

«Quoi de neuf, docteur?», demande le lapin, de crainte que les carottes du deuxième four de Belval ne soient bientôt cuites. «Rien», rétorque la présidente du Méco, Blanche Weber, verte de rage et par conviction.

Le Méco attend toujours son entrevue avec le ministre de la Culture et sa secrétaire d'Etat au sujet des friches de Belval. Mais on a décidé de «ne plus insister». Concernant leur demande de classer le site entier, pas de réponse non plus. Cela ne les surprend pas.

Selon les écologistes (dont la philosophie même a quelque chose de «conservateur», dans le sens noble du terme), le monde politique se serait «résigné à voter la loi sur la protection des sites et monuments, quitte à ce qu'elle soit mauvaise». Déposé par Erna Hennicot-Schoepges en octobre 2000, avisé à pas moins de trois reprises par le Conseil d'Etat, ce serait un des dinosaures enfouis sous les sables du Marché-aux-Herbes dont on aimerait maintenant se débarasser. Peu importe le prix.

Le prix ne semble pas être le problème majeur. «On jette des sommes colossales par la fenêtre pour sauvegarder les hauts-fourneaux. On a prévu de les repeindre et de les nettoyer à intervalles réguliers,

alors que c'est complètement inutile. Un spécialiste allemand nous a dit: "Ne me donnez que les intérêts de la somme que vous dilapidez pour détruire et je vous garantis l'entretien et la mise en musique de l'ensemble"», raconte la présidente du Méco.

«Qu'on en finisse avec les critères purement esthétiques pour l'évaluation de ce qui est à conserver», dit-elle, citant l'exemple du ministre de l'Environnement qui, lui, aurait le bon réflexe de réunir les gens autour d'une table. La commission des Sites et Monuments nationaux, elle, par contre, serait une sorte de club ou l'on «papote passionnément de panneaux publicitaires». «D'ailleurs, ajoute-t-elle, je ne sais pas pourquoi un adulte perd son temps là-dedans.»

(IM)PERTINENT

Blanche Weber ne pense pas que les communes soient à même de retravailler, d'ici 2010, leurs PAG en prenant en compte tous les éléments du dossier patrimonial: «Ils ne peuvent pas tout savoir et tout faire, les pauvres!» Lucien Lux, lui, ferait des recommandations aux communes qui évidemment auraient envie de participer (et se faire subventionner), tout en faisant dans le durable, le sain, le beau. Du côté des reliques physiques du passé, il n'y aurait: «pas d'approche proactive» à ce jour. Et «aucun document pertinent».

«Au ministère de la Culture, il n'y

pas de responsable. Ce que nous revendiquons, c'est un changement structurel des mentalités, car la protection des monuments historiques commence dans la tête, puis une vision concrète qui est à élaborer par l'intermédiaire de tables rondes, de concertations avec des spécialistes et, une fois cela acquis, des effectifs supplémentaires au niveau administratif, avec, bien entendu, une administration dont les compétences sont à revoir à la hausse», résume Blanche Weber.

Actuellement, les Sites et Monuments, en sous-effectifs, n'auraient pas le droit de signature et devraient, par la force des choses mal ou pas faites ailleurs, passer beaucoup de temps à «parler de teintes de façades». Sa directrice, déplore la présidente du Méco, serait en position peu enviable et subirait «des pressions considérables d'en haut».

Serait-ce dû à un cafouillage des compétences, à un problème de réseau? Une question mal posée, selon Weber: «Là où il n'y a rien, il n'y a pas de problème de réseau.»

Une autre question mal posée serait de savoir si le ministre a été laissé dans l'ignorance et a été surpris par l'ampleur du contentieux au sujet de Belval: «François Biltgen a été au courant depuis belle lurette, il a agi en toute âme et conscience. Mais il est vrai que l'impact politique de la protection du patrimoine est souvent sous-estimé».

COSIMO

Depuis le 15 janvier 2007, les membres de la commission des Sites et Monuments nationaux (Cosimo), élus pour une durée de trois ans, sont les suivants.

Françoise Alex représente la Chambre de commerce, Roland Baldauff* et Fernand Otto viennent de l'administration des Bâtiments publics, Jean-Marie Sinner de l'administration des Eaux et Forêts.

Pierre Barthelme vient du ministère du Tourisme, Arno Fri-

sing du ministère de l'Agriculture, Guy Toussing du ministère des Travaux publics, Patrick Sanavia de la Culture et Claude Schuman et Alex Simonis du ministère de l'Intérieur.

Michel Polfer et Paul Reiles* sont issus du musée national d'Histoire et d'Art, Georges Calteux*, Christiane Steinmetzer et John Voncken du service des Sites et Monuments. Les autres membres sont des enseignants (les «profs» Ad Deville* et Marc Schoellen, et l'«institut» Nico Hoffmann) ou des architectes (Jean

Ewert, Martine Lammar, Alain Linster et François Valentiny).

Sauf «péril en la demeure», les membres se réunissent une fois par mois, les membres du groupe restreint de coordination (Sanavia, Steinmetzer et Voncken) chaque semaine. En théorie, car la fréquence réelle est moindre. La Cosimo est présidée par le délégué ministériel Patrick Sanavia, un juriste, depuis que son prédécesseur a jeté le manche après la cognée.

*en retraite